

UN RNR DOIT ÊTRE NECESSAIREMENT SOUS LA TUTELLE D'UNE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

La start-up Newcleo envisage de développer une nouvelle technologie nucléaire, avec des réacteurs à neutrons rapides (RNR) de IVe génération, utilisant du plomb comme fluide caloporteur sans pression et du MOX (mélange d'oxydes d'uranium appauvri et de plutonium), comme combustible.

Newcléo a une ambition industrielle à terme d'un développement d'une soixantaine de réacteurs à neutrons rapides de 200 MWe, dont 20 en France et 40 en Europe par groupes de quatre. Newcléo a également comme projet de construire un site d'entreposage de combustibles usés.

A l'heure actuelle, le projet dans son ensemble n'est pas retenu par France 2030. Ce projet est de surcroît en cours d'examen au sein de l'ASNR afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Pour la FNME-CGT le dossier pose de nombreuses questions de fond.

La première concerne la disponibilité de la matière. Actuellement, le Plutonium (Pu) disponible en France appartient à EDF et à Orano. Ce « stock » n'est pas important par rapport au besoin de Newcléo.

Newcléo avance de grandes quantités de matières disponibles comme en Slovaquie, mais cette matière est sous forme d'assemblages usés. Avant d'obtenir du Pu, il faut prévoir le retraitement, or à ce jour Orano n'a pas la capacité de retraiter beaucoup plus.

La deuxième question concerne la sécurisation du combustible, la dissémination de la matière et la sécurité nucléaire. En effet, Newcleo affiche sa volonté de développer l'ensemble de la chaîne (production du combustible et exploitation de centrales) afin de fournir ses réacteurs aussi bien en France qu'en Europe.

La troisième concerne la maîtrise publique sur le secteur du nucléaire. Pour la FNME CGT, le nucléaire civil et particulièrement les petits réacteurs à neutrons rapides ne doivent pas être mis en œuvre par des entreprises privées et encore moins des "start-up" ! Tout comme sa dissémination doit être maîtrisée par des acteurs publics !

La FNME-CGT exige que la réalisation, autant pour un démonstrateur que pour de la recherche, doit revenir au CEA avec l'aide d'Orano et d'EDF.

De plus, le projet à ce stade n'est pas abouti, n'est pas financé et est l'œuvre d'une "start-up" dont l'actionnariat est pour le moins capitaliste et pose des interrogations techniques et environnementales comme :

- Le refroidissement et l'accès à l'eau pour le site proche de Chinon (SMR), comme il ne se trouve pas proche de la Loire ou de la Vienne.
- L'usage du plomb sous sa forme liquide et des risques de corrosion.
- Les terrains sur lesquels ils ont prévu d'implanter les deux projets qui ne sont pas dans une zone la plus idéale pour pouvoir le faire.
- Les conditions de travail des salariés et de leurs garanties collectives.
- L'aménagement du territoire pour accueillir les 300 familles car le parc logement privé ne permet pas d'accueillir autant de familles.
- La sécurité de l'usine de MOX et du Plutonium.
- Les obligations de budgéter le démantèlement de l'usine comme pour Orano (OFC). Actuellement Orano R et Orano CE ont plusieurs milliards d'euros bloqués sur les comptes et ils doivent remettre au pot régulièrement (400 M€ en 2025).

La recherche doit être "intégrée" dans le cadre d'un service public de l'énergie regroupant production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité et du gaz, et dans un objectif de servir l'intérêt de la population et non des start-ups. Pour la FNME-CGT, la mise en œuvre d'une politique industrielle et énergétique cohérente doit être basée sur une vision à long terme des besoins et des ressources, sur une réappropriation publique et par le service public de l'énergie que porte la FNME-CGT.